

PADLOCK

Société par Actions Simplifiées au capital de 10.000 euros
Siège social : 47 rue de la Vanne 92120 Montrouge ;
N° de téléphone 06 17 82 75 18 ;
Adresse du courrier électronique contact@padlock.fr
RCS de Nanterre lieu) n°828.186.080.

Conditions générales de vente et d'utilisation

Date de dernière mise à jour 18/03/2017

Article 1 - Objet

Les présentes conditions régissent les commercialisation par la société PADLOCK, ci-après dénommé « PADLOCK », de séances de jeux d'énigmes, de jeux d'évasion réelle, organisation et mise à disposition de solutions de divertissement

A la personne physique ou morale procédant à l'achat de services de la société, Ci-après, « l'Acheteur », ou « le Client » D'autre part.

PADLOCK se réserve la possibilité de modifier les présentes, à tout moment par la publication d'une nouvelle version sur son site Internet. Les CGV applicables alors sont celles étant en vigueur à la date du paiement (ou du premier paiement en cas de paiements multiples) de la commande. Ces CGV sont consultables sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : <http://padlock.fr/index.php/cgv.pdf>.

PADLOCK s'assure également que leur acceptation soit claire et sans réserve en mettant en place une case à cocher et un clic de validation. Le CLIENT déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes Conditions Générales de Vente, et le cas échéant des Conditions Particulières de Vente liées à un produit ou à un service, et les accepter sans restriction ni réserve. Le CLIENT déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage. Sauf preuve contraire les informations enregistrées par PADLOCK constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

Article 2 – Mise à disposition et utilisation de la salle

Selon le principe du concept « ESCAPE GAME », PADLOCK accorde au CLIENT le droit d'occuper la salle réservée, ci-après dénommée « LA SALLE », pour une durée maximale de 60 (soixante) minutes. L'occupation de la SALLE a pour seul et unique but de participer à une séance de jeu organisée par PADLOCK, lequel doit être réalisé, sauf dispositif exceptionnel sous

décision de PADLOCK, en équipe de 3 (trois) à 6 (six) personnes maximum, ci-après dénommées « les JOUEURS ».

Les JOUEURS acceptent que la durée de présence dans la SALLE soit de 60 (soixante) minutes maximum, ceci qu'ils soient parvenus à trouver tous les indices et à résoudre toutes les énigmes ou non. Ce point relève du principe même du concept « ESCAPE GAME ». Parallèlement, les JOUEURS acceptent que le jeu s'arrête avant la fin des 60 (soixante) minutes, notamment s'ils sont parvenus à trouver tous les indices et à résoudre toutes les énigmes en moins de 60 (soixante) minutes ; sans que cela fasse l'objet d'un quelconque ajustement ou compensation tarifaire.

La complexité du jeu ne permet pas aux JOUEURS dont l'âge est inférieur à 9 ans de participer. Les JOUEURS mineurs âgés de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Les JOUEURS mineurs âgés de plus de 16 ans ne doivent pas nécessairement être accompagnés d'un adulte. En cas de doute sur l'âge d'un JOUEUR, PADLOCK se réserve le droit de demander un justificatif d'identité.

Les JOUEURS sont tenus de maintenir la SALLE et l'intégralité de ses équipements (liste non restrictive : décorations, ameublement, mécanismes, etc.) en bon état et de l'utiliser conformément à l'usage prévu. De ce fait, le CLIENT reconnaît au Contrat que toute dégradation intentionnelle ou causée par une manipulation non autorisée de la SALLE et de ses équipements fera l'objet d'une refacturation quel que soit l'auteur de la dégradation.

Par ailleurs, chaque JOUEUR est tenu d'utiliser la SALLE et ses équipements de sorte à n'occasionner ou risquer d'occasionner aucun dommage aux autres JOUEURS, aux locaux et aux matériels de PADLOCK.

Durant toute sa présence au sein des locaux de PADLOCK, chaque JOUEUR s'engage à se comporter de façon respectable, à se conformer aux règles et à coopérer avec le personnel de PADLOCK. À ce titre, PADLOCK ne tolère aucune forme de violence, quelle soit verbale ou physique, sous forme de harcèlement ou d'intimidation envers ses employés et se réserve ainsi le droit de refuser l'accès aux locaux à toute personne dont le comportement s'apparenterait aux éléments cités précédemment. PADLOCK se réserve également le droit de refuser l'accès à toute personne sous l'influence de l'alcool ou de drogues, et ce, par mesure de sécurité pour ladite personne et l'ensemble des personnes se trouvant dans les locaux de PADLOCK. Pour toutes les conditions mentionnées ci-dessus, l'interdiction d'accès ne donne droit à aucune indemnité ou remboursement.

En raison de la nature du jeu, aucun enregistrement ne peut être pris à l'intérieur de la SALLE. Cela inclut (sans être exhaustif) l'utilisation des téléphones portables, les caméras et les autres appareils d'enregistrement (vidéo et/ou audio). L'utilisation d'un tel dispositif dans la SALLE n'est pas autorisée. PADLOCK se réserve le droit, dans ce cas de figure, d'exclure de manière immédiate et définitive tous les JOUEURS de l'équipe.

PADLOCK attend de ses CLIENTS qu'ils s'empêchent de divulguer les détails du jeu directement ou indirectement au public. Toute divulgation totale ou partielle violerait les intérêts commerciaux de PADLOCK.

PADLOCK s'autorise à modifier le scénario d'un jeu, les éléments ou décors sans préavis ni information, et aucune réclamation ne pourra être effectuée en cas de modification de ceux-ci.

Article 3 - Prix

Les prix de nos produits sont indiqués en euros toutes taxes comprises (TVA et autres taxes applicables au jour de la commande), sauf indication contraire et hors frais de traitement.

Toutes les commandes quelle que soit leur origine sont payables en euros.

PADLOCK se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, mais la prestation sera facturée sur la base du tarif en vigueur au moment du paiement de la réservation.

Les prix de réservation est indiqué sur le site internet de PADLOCK (padlock.fr) sur la page d'accueil, dans la rubrique réservation et affiché au sein de l'établissement PADLOCK. Toute autre prestation donnera lieu à une facturation supplémentaire. Le prix est fixé en fonction du nombre de personnes au sein d'une même équipe.

	3 JOUEURS	4 JOUEURS	5 JOUEURS	6 JOUEURS
Prix TTC par JOUEUR	32€	26€	24€	22€
Prix total TTC par équipe	96€	104€	120€	132€

Seul le paiement par carte de crédit est accepté sur le site internet de PADLOCK (padlock.fr).

PADLOCK a confié son système de paiement à un prestataire spécialisé dans la sécurisation des paiements en ligne et ne converse aucune donnée liée au système de paiement dans ses bases de données.

Le plein paiement est exigé au moment de la réservation.

Dans le cas où moins de CLIENTS que lors de la réservation se présenteraient pour participer à l'événement qui est réservé, la différence de prix n'est pas remboursée.

Article 4 - Réservations

La mise à disposition d'une SALLE est soumise à réservation et son paiement préalable.

Les réservations sont effectuées par le CLIENT sur le site internet de PADLOCK (padlock.fr). L'accès est disponible dans via la rubrique réservation ou sur la page de chaque SALLE (selon les disponibilités affichées). Il convient, après sélection de la SALLE, de cliquer sur la date puis l'horaire désiré. Le CLIENT devra ensuite remplir les informations permettant l'identification et sélectionner le nombre de JOUEURS. Le CLIENT peut accéder à la validation de sa commande sur la page « PANIER » via le bouton « PROCEDER A LA COMMANDE ». Le CLIENT est alors invité à vérifier et renseigner ses données de facturation et, le cas échéant, à choisir son moyen de paiement. Le CLIENT procède enfin au paiement via le système de notre partenaire.

Dans certains cas exceptionnels, le personnel de PADLOCK pourra effectuer la réservation pour le compte du CLIENT si ce dernier ne peut effectuer lui-même la réservation sur le site internet de PADLOCK (padlock.fr). Dans ces cas précis, le CLIENT accepte sans aucune réserve que ce type de réservation n'entraîne aucune responsabilité de la part de PADLOCK ou de son personnel, le personnel n'agissant alors qu'en tant qu'opérateur de saisie selon les instructions données par le CLIENT. Le CLIENT renonce donc à tout recours du fait d'une mauvaise utilisation, d'une atteinte à la confidentialité de ses données ou d'une utilisation frauduleuse de son compte.

Conformément à l'article L121-21-8 du Code de la Consommation, aucune réservation ne pourra être annulée ou remboursée sauf dans le cadre d'une annulation émanant de PADLOCK. Dans ce cas, le montant de la réservation initiale sera remboursé.

Une réservation ne peut être transférée ou revendue à des fins commerciales. Si une réservation est transférée ou revendue en violation de cet article, le porteur de celle-ci se verra refuser l'accès.

En cas de retard des JOUEURS pour une session réservée, le joueur pourra décider s'il souhaite ou non débiter la partie. Dans tous les cas, la SALLE devra être libérée à l'heure prévue dans la réservation initiale. PADLOCK se réserve le droit de refuser l'accès aux joueurs dont le retard s'élève à 15 minutes ou plus. Aucun remboursement ne sera possible.

PADLOCK se réserve le droit de refuser toute réservation à un CLIENT qui n'aurait pas payé l'ensemble des prestations qui lui auraient été facturées.

Article 5 – Acceptation des CGV

Toute commande figurant sur le site Internet de PADLOCK (padlock.fr) suppose l'adhésion aux présentes Conditions Générales par le fait de cocher la case dédiée puis valider. Toute confirmation de commande entraîne votre adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente, sans exception ni réserve.

L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction.

Vous déclarez en avoir parfaite connaissance.

Article 6 - Responsabilité

La responsabilité de la société PADLOCK ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture de service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques.

Article 7 – Sécurité

L'UTILISATEUR s'engage à respecter toutes les mesures de sécurité qui lui seront données, qu'elles soient contractuelles, affichées sur site ou données oralement par le personnel de PADLOCK.

Il est formellement et strictement interdit de fumer à l'intérieur de l'établissement.

Chaque JOUEUR s'engage à prendre connaissance et respecter les consignes de sécurité et protection incendie, de même que les issues de secours. Celles-ci sont clairement identifiées dans le local de PADLOCK. Il est à ce titre formellement interdit de gêner les issues de secours, lesquelles doivent rester dégagées en toute circonstance. Le JOUEUR pourra utiliser les issues de secours si et seulement si la situation exige l'évacuation du local (incendie par exemple). Tout abus et/ou ouverture intempestive de ces issues par un ou plusieurs JOUEUR(S) entrainera la refacturation des coûts occasionnés par cet abus.

Le JOUEUR est au fait qu'il est absolument interdit d'apporter dans les locaux et dans la SALLE des objets considérés comme des dangers physiques (explosif, inflammable, comburant, gaz

sous pression ou liquéfié, corrosif), dangereux pour la santé (toxique, corrosif pour la peau, irritant/sensibilisant, cancérogène/tératogène) et dangereux pour le milieu aquatique.

Article 8 - Droit applicable en cas de litiges

La langue du présent contrat est la langue française. Les présentes conditions de vente sont soumises à la loi française. En cas de litige, les tribunaux français seront les seuls compétents.

Article 9 – Données personnelles

Le site internet de PADLOCK (padlock.fr) a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL sous le numéro 2044796v0. Les informations collectées sur PADLOCK sont utilisées uniquement dans le cadre légal prévu en France pour le respect de la vie privée. PADLOCK est le destinataire des données. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à contact@padlock.fr

Article 10 - Archivage preuve

PADLOCK archivera les bons de commandes et les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code civil.

Les registres informatisés de la société PADLOCK seront considérés par toutes les parties concernées comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties.